



# Plan d'action sur la violence familiale

## Mise à jour 2012

## Introduction

En Nouvelle-Écosse, personne ne devrait être victime de violence familiale et d'abus.

Cette vision a mené le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à élaborer un plan d'action contre la violence familiale qui a été publié en décembre 2010. Ce plan a permis de recenser les programmes mis en place par le gouvernement, montré comment celui-ci pouvait travailler de manière plus intelligente, ainsi que présenté de nouvelles formes de collaboration entre le gouvernement et la collectivité pour améliorer les soutiens et les services.

Élaborée par un groupe de représentants du gouvernement et de la collectivité, la vision de la Nouvelle-Écosse liée à la violence familiale continue d'orienter le travail en la matière.

Le présent document a pour objectif de faire le point sur certaines des mesures qui ont été prises depuis la publication du plan d'action. Même si plusieurs initiatives ont été mises en place pour améliorer le quotidien des Néo-Écossais touchés par la violence familiale, il reste du travail à faire.

## Objectifs du plan d'action contre la violence familiale

- Faire de la sécurité des femmes et des enfants une priorité dans les politiques et programmes gouvernementaux
- Accroître les prestations de services pour cibler les besoins des personnes touchées par la violence familiale, notamment les inégalités qui ont une incidence sur la santé et le bien-être des groupes marginalisés
- Favoriser l'accès aux programmes et aux services destinés aux victimes
- Améliorer le traitement, la coordination et la gestion des cas pour les victimes
- Améliorer le traitement, la coordination et la gestion des cas pour que les auteurs d'abus soient tenus responsables de leurs actes ainsi que pour favoriser leur réadaptation
- Améliorer les connaissances, les compétences et les liens entre les personnes qui font un travail de prévention et de lutte contre la violence familiale
- Mettre l'accent sur la planification et les politiques permettant de développer un contexte (social, politique et économique) propice à prévenir la violence entre conjoints.

## Remerciements

Il est important de reconnaître les efforts du Comité de prévention de la violence familiale. Le rapport que ce comité a publié en 2009 a permis de proposer une vision et une orientation précises au plan d'action contre la violence familiale. Depuis, de nombreux partenaires communautaires, ministères et organismes provinciaux ont contribué au travail lié à ce plan. Nous sommes donc déterminés à poursuivre ce travail afin qu'en Nouvelle-Écosse personne ne soit victime de violence familiale et d'abus.

## Objectifs

- Faire de la sécurité des femmes et des enfants une priorité dans les politiques et programmes gouvernementaux
- Accroître les prestations de services pour cibler les besoins des personnes touchées par la violence familiale, notamment les inégalités qui ont une incidence sur la santé et le bien-être des groupes marginalisés
- Favoriser l'accès aux programmes et aux services destinés aux victimes
- Améliorer le traitement, la coordination et la gestion des cas pour les victimes
- Améliorer le traitement, la coordination et la gestion des cas pour que les auteurs d'abus soient tenus responsables de leurs actes ainsi que pour favoriser leur réadaptation
- Améliorer les connaissances, les compétences et les liens entre les personnes qui font un travail de prévention et de lutte contre la violence familiale
- Mettre l'accent sur la planification et les politiques permettant de développer un contexte (social, politique et économique) propice à prévenir la violence entre conjoints.

## Plan d'action sur la violence familiale - Mise à jour 2012

### Ce que nous faisons

Le gouvernement investit des ressources considérables visant la prévention, l'intervention et la réduction de la violence familiale par la mise en place de lois, de protocoles, de politiques, de programmes et de services.

### Mieux travailler ensemble

Les ministères du gouvernement travaillent ensemble et en collaboration avec des organismes communautaires pour améliorer la capacité de la Nouvelle-Écosse de comprendre et de prévenir la violence familiale, et d'intervenir dans une telle situation. Les partenariats en matière de recherche et d'évaluation, de formation et de réseautage entre le gouvernement et la communauté, continuent d'être des domaines d'intérêt particulier.

**Vision : En Nouvelle-Écosse, personne ne devrait être victime de violence familiale et d'abus.**

### Nouvelles mesures pour aborder la violence familiale

Nous avons lancé de nouvelles mesures pour aborder les recommandations formulées par un comité conjoint communautaire et gouvernementale de prévention de la violence familiale en 2009. Ces mesures touchent la prévention, le soutien aux victimes, les interventions novatrices, l'éducation, la formation et les changements législatifs.



[www.nsdomeesticviolence.ca](http://www.nsdomeesticviolence.ca)

**Jusqu'en décembre 2012, nous avons réalisé des progrès dans tous les domaines d'activité énumérés dans le plan d'action sur la violence familiale. Par nos actions, nous avons :**

- lancé des campagnes pour sensibiliser et aider les gens à lutter contre la violence familiale;
- facilité l'accès des victimes aux services existants;
- amélioré le traitement des cas par la mise en place d'un programme judiciaire pilote sur la violence familiale;
- apporté des modifications législatives pour mieux aider les victimes;
- aidé les fournisseurs de services à répondre aux besoins des victimes de façon plus efficace;
- amélioré le soutien aux enfants et familles à risque;
- amélioré le soutien aux personnes qui commettent des abus;
- effectué de la recherche pour mieux comprendre l'ampleur du problème en Nouvelle-Écosse;
- amélioré les possibilités d'éducation et de formation;
- évalué les programmes;
- créé des partenariats de collaboration pour la recherche, l'éducation et l'évaluation;
- facilité le réseautage entre la communauté et le gouvernement;
- fait appel à des personnes possédant une expérience du problème.

## Lettre du premier ministre

---

La violence familiale est un problème grave qui touche des milliers de Néo-Écossais. Cette violence a des conséquences dévastatrices pour les personnes qui en sont victimes, et des effets durables pour leur famille et leurs amis ainsi que la société dans son ensemble.

Pendant des années, la police, les maisons de transition, les responsables de programmes d'intervention, le gouvernement ainsi que la collectivité ont œuvré chacun de leur côté pour combattre la violence familiale. Les victimes ne savaient pas à qui s'adresser pour s'en sortir et obtenir l'aide dont elles avaient besoin et méritaient.

En décembre 2010, le gouvernement a donc mis en place un plan d'action, c'est-à-dire une stratégie provinciale de trois ans visant à lutter contre ce problème. Le plan mise sur les mesures que ce gouvernement a déjà prises pour aider les victimes de violence familiale, y compris l'augmentation du financement des maisons de transition pour la première fois en dix ans.

Nous avons depuis effectué un travail important. Avec l'aide de ses partenaires communautaires, le gouvernement provincial a en effet été en mesure de mettre en place de nouveaux outils et services d'aide pour les victimes, de mieux les sensibiliser au problème, ainsi que d'autres personnes; de trouver de nouveaux moyens de remédier aux actes des personnes qui commettent des abus, de même que d'examiner comment nous pourrions améliorer les soutiens et les services en place.

Nous savons tous que la seule façon d'améliorer véritablement le quotidien des victimes de violence familiale est de travailler

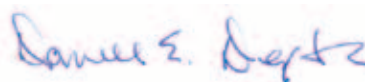
ensemble. Il s'agit d'un travail que le gouvernement n'aurait pu et ne pouvait pas faire sans l'aide de tous ses partenaires.

Il ne fait aucun doute qu'il y a encore du travail à faire. La violence familiale va bien au-delà d'un simple plan d'action puisqu'elle touche tout le monde : individus, familles, monde du travail et collectivités, et qu'il faut donc du temps pour améliorer les choses.

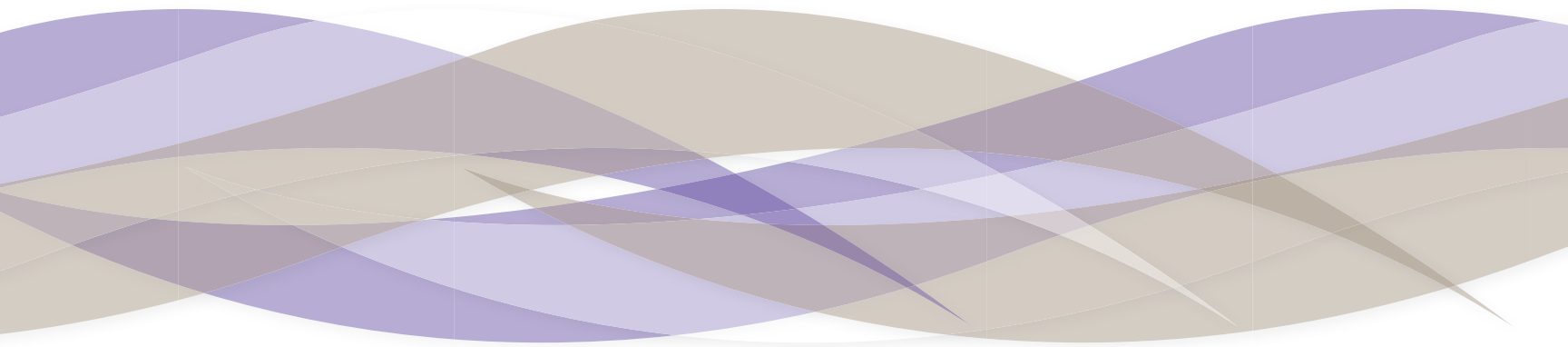
Je tiens à remercier tous ceux que ce problème a touchés par le passé : les victimes, pour avoir le courage de demander de l'aide; l'ami ou le voisin, pour avoir essayé d'aider au lieu de rester indifférent; les employés des maisons de transition, pour avoir offert un refuge et des mots réconfortants, de même que tous ceux qui ont aidé une victime de violence familiale.

Je vous recommande donc de lire ce qui suit pour prendre connaissance du travail que nous avons déjà réalisé et voir ce qu'à votre tour vous pouvez faire. Ensemble, nous allons continuer à travailler pour améliorer la vie des trop nombreuses personnes qui, en Nouvelle-Écosse, sont victimes de violence familiale.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink that reads "Darrell E. Dexter".

L'honorable Darrell Dexter



# Principales réalisations

« Nous avons puisé ce qu'il y avait de mieux dans certains programmes de tribunaux pour l'intégrer dans notre propre approche. Nous travaillons en équipe – avec les tribunaux et les parties liées aux cas – afin de modifier les comportements en vue d'améliorer la vie de tous ainsi que leur sécurité. En tant que procureur en chef de cette région, je suis très heureux du travail que chacun a accompli pour mettre en place ce nouveau programme. »

Dan MacRury

*Procureur en chef  
Sydney, Nouvelle-Écosse*

### Programme de tribunaux pour l'instruction des causes de violence familiale

Le Programme de tribunaux pour l'instruction des causes de violence familiale a en effet été créé pour empêcher toute violence future et assurer la sécurité des victimes et de leurs enfants. Mis en place en juin 2012, ce programme pilote, qui est une première pour la Nouvelle-Écosse, offre aux auteurs de violence familiale la possibilité d'avoir rapidement accès à des programmes afin de modifier leurs comportements.

Il offre aux délinquants de la municipalité régionale du Cap-Breton la possibilité de plaider coupable afin de pouvoir prendre part à un programme éducatif/thérapeutique conçu pour les aider à mieux comprendre leurs comportements.

Au cours des quatre premiers mois de mise en œuvre du programme :

- 253 cas sont passés devant les tribunaux
- 123 personnes ont exprimé le souhait de participer au programme
- 26 personnes ont plaidé coupable et ont commencé ou attendent de débiter le programme



« Le site Web sur la violence familiale est une ressource précieuse pour les travailleurs, les communautés et les familles qui recherchent de l'information et un soutien; ce site est d'ailleurs très utilisé. Il permet à celles et ceux que la violence familiale concerne directement d'accéder plus facilement à des informations utiles et pertinentes qui, dans certains cas, permettent de sauver des vies. »

Bea LeBlanc

Présidente du Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse

[www.nsdomeesticviolence.ca](http://www.nsdomeesticviolence.ca)

Le site [www.nsdomeesticviolence.ca](http://www.nsdomeesticviolence.ca) a en effet été lancé en mars 2011 pour aider les victimes de violence familiale et d'autres personnes à obtenir des informations importantes. Ce site regroupe en effet des informations et des ressources utiles et pertinentes sur ce problème. On a enregistré plus de 129 000 visites depuis son lancement.

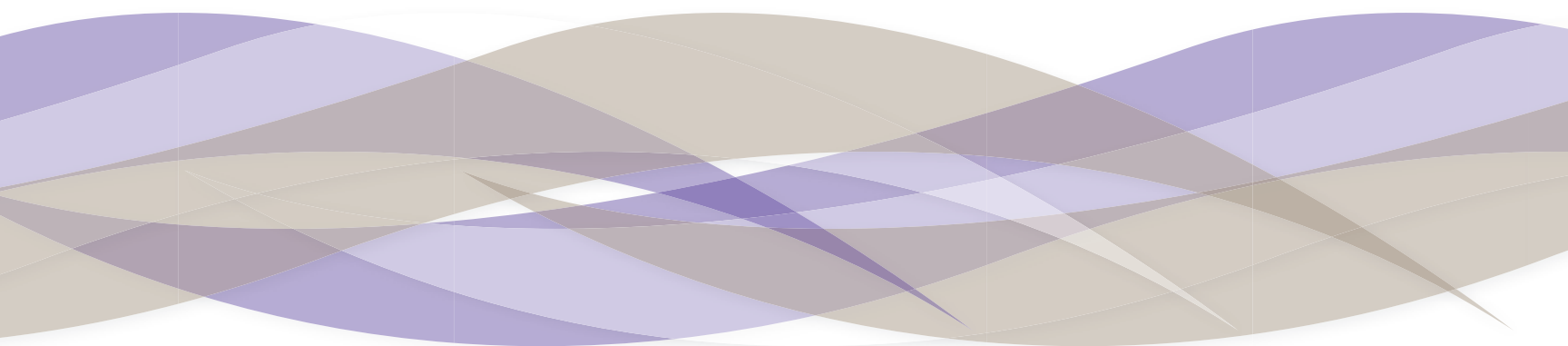


Bientôt disponible en français, il comprend des ressources pour les victimes, les personnes qui veulent aider les victimes, les professionnels de la santé ainsi que les chercheurs. Il comprend également une longue liste de fournisseurs de services de première ligne qui offrent des soutiens et des services adaptés.









Travail effectué  
ou en cours

## Sondage d'opinion annuel sur la violence familiale en Nouvelle-Écosse

Des sondages ont été menés dans toute la province en 2011 et 2012 afin de mieux comprendre ce que pensent les Néo-Écossais de la violence familiale. Faits saillants :

- Pour 95 % des personnes interrogées, la violence familiale est un crime.
- Les gens sont plus disposés à parler de leur situation de victime et à intervenir en cas de violence familiale qu'ils ne l'étaient il y a cinq ans.
- Soixante-dix-sept (77) pour cent des personnes interrogées ont indiqué savoir où obtenir de l'aide pour aider les victimes de violence familiale; en revanche, elles connaissent moins bien les services et les ressources qui existent.

## Rapports statistiques sur la violence familiale

Le gouvernement a créé des fiches comportant les principaux points d'un rapport que le ministère de la Justice a publié en juillet 2010, intitulé *A statistical portrait of intimate partner violence: Nova Scotia and Canadian perspectives*. Les sujets

traités sont les suivants : prévalence de la violence, aide fournie par les organismes de services aux victimes ainsi qu'opinions publiques en matière de violence familiale. Veuillez consulter le site [www.nsdomeesticviolence.ca](http://www.nsdomeesticviolence.ca) pour obtenir ces fiches.

## Mise à jour de la formation des éducateurs sur la violence familiale

La formation des éducateurs sur la violence familiale a été mise à jour afin d'y intégrer de nouvelles données et recherches sur les facteurs de risque, la planification de la sécurité, la diversité culturelle et les politiques des partenaires. En novembre 2011, un certain nombre de personnes issues du gouvernement, de la police, des tribunaux, des services d'aide juridique, des services des poursuites pénales ainsi que de la Transition House Association of Nova Scotia a donc suivi cette formation. Des séances de formation des formateurs ont lieu tous les trois ans, et les éducateurs suivent une formation d'appoint chaque année.

## Ressources sur la planification de la sécurité

Il existe maintenant des ressources d'information et de planification pour aider les victimes à planifier leur sécurité. On a de plus distribué le nouveau matériel en lien avec les séances de formation sur la campagne Voisins, amis et familles. Il est possible de se procurer ce matériel sur le site [www.nsdomeesticviolence.ca](http://www.nsdomeesticviolence.ca), dans les maisons de transition et les tribunaux ainsi qu'auprès de certains organismes communautaires.

## Programme d'éducation parentale

Pendant toute l'année 2012, les familles les plus à risque ont pu suivre, au Nova Scotia Youth Facility et au Cape Breton Correctional Centre, un programme d'éducation parentale. Ce programme portait sur les conséquences, pour un enfant, des comportements d'un parent. Les sujets abordés étaient les suivants : comportements adéquats pour les parents, mesures disciplinaires et conséquences, pour les enfants, des choix que fait un parent quant aux personnes qu'il fréquente.

---

## Davantage de points d'accès au programme ÉcolesPlus

Les personnes qui offrent des services de counselling aux enfants exposés à la violence familiale, par l'intermédiaire du programme provincial de counseling sur les blessures résultant d'actes criminels, peuvent également conseiller les élèves des écoles ÉcolesPlus si les familles préfèrent cette option. Grâce au développement du programme ÉcolesPlus, davantage d'enfants ont désormais accès à cette option en Nouvelle-Écosse.

## Info-Santé 811

En Nouvelle-Écosse, les victimes de violence familiale peuvent désormais avoir recours au service Info-Santé 811, qui est gratuit, pour obtenir des conseils et de l'information auprès d'infirmières autorisées ainsi que trouver des services adaptés dans leur communauté.

## Amélioration du programme de visites et d'échanges surveillés

Grâce au programme de visites et d'échanges surveillés de la province, les parents et tuteurs concernés par la violence familiale, qui font partie du système de justice familiale, pourront

désormais avoir accès à leurs enfants sous surveillance. Jusqu'à récemment, ce service était seulement offert dans les régions couvertes par la division de la famille de la Cour suprême. Chaque fois que cela est possible et que les conditions de sécurité le permettent, l'objectif est de réunir les membres des familles ou de renforcer les liens familiaux. Ce programme est maintenant offert dans toutes les régions où des tribunaux de la famille sont présents. Des formations ont déjà eu lieu à Bridgewater, Pictou/New Glasgow, Kentville, Amherst, dans la Municipalité régionale du Cap-Breton ainsi qu'à Halifax.

## Offrir davantage de services en français

Certains des principaux intervenants francophones ont pu assister à des présentations sur la violence familiale. Certaines ressources, comme le site [www.nsdomesticviolence.ca](http://www.nsdomesticviolence.ca) et la campagne Voisins, amis et familles ont été ou sont en train d'être traduites en français. Le gouvernement s'est engagé à offrir des ressources sur la violence familiale en français chaque fois que cela est possible.

## Offrir des services de soutien et de mentorat aux jeunes hommes et aux enfants

Des formations seront régulièrement offertes au personnel des organismes communautaires financés par le gouvernement, qui s'occupent d'adultes, de jeunes et d'enfants de sexe masculin. Le gouvernement ou un organisme communautaire peut directement donner ces formations. On a récemment donné un atelier portant sur la façon de travailler avec les victimes ou les auteurs de violence familiale.

## Collecte et diffusion de l'information

Afin de mieux comprendre la violence familiale, nous avons, au cours de l'année écoulée, recueilli un certain nombre d'expériences directes au moyen d'un outil en ligne appelé *Dialogue sur la violence domestique*. Cet outil est actuellement à l'essai auprès d'un vaste groupe de représentants communautaires et gouvernementaux, et nous avons déjà recueilli plus de 120 expériences. Les Néo-Écossais seront invités à remplir le questionnaire une fois le programme pilote terminé. L'information recueillie permettra de mieux informer les partenaires gouvernementaux et communautaires sur la façon de lutter contre la violence familiale.

## Faciliter le réseautage entre le gouvernement et la collectivité

Des travaux sont en cours pour permettre aux collectivités et au gouvernement de faire un travail de sensibilisation, de diffuser des informations et de partager des succès les uns avec les autres grâce à des possibilités de réseautage. Plus de 32 séances ont eu lieu à ce jour.

## Discussions régionales

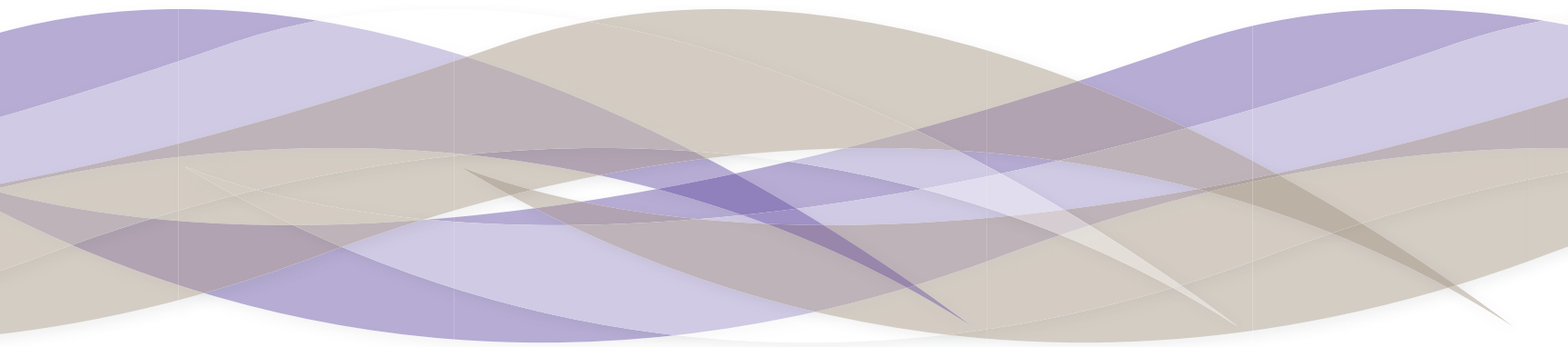
Tout au long de 2011 et de 2012, le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse a organisé des discussions régionales dans toute la province pour déterminer comment les groupes communautaires veulent interagir et partager des informations avec le gouvernement.

## 4<sup>e</sup> édition du Symposium sur la prévention du crime

La collectivité et le gouvernement se sont associés afin de présenter le travail effectué en matière de prévention du crime, y compris les méthodes de prévention pour les enfants et les jeunes, les programmes d'intervention destinés aux hommes, les femmes en détention qui sont victimes de violence familiale, ainsi que le rôle des maisons de transition et des logements de seconde étape.

## Veiller à la mise en place de politiques et de pratiques en matière de respect des lois sur la violence familiale

Les politiques et les pratiques de la Nouvelle-Écosse relatives aux victimes sont en cours de révision pour s'assurer que les lois sont bien appliquées. L'objectif est d'offrir des services uniformes dans toute la province tout en conservant une certaine souplesse et discrétion en fonction des circonstances de chaque cas. Il est prévu que ce projet aille de l'avant en 2013, une fois l'analyse terminée.



Travail en cours

## Loi sur la location à usage d'habitation

Le gouvernement prend actuellement des mesures pour modifier la loi sur la location de à usage d'habitation (*Residential Tenancies Act*) afin de permettre à un locataire qui est victime de violence familiale de mettre fin à son bail plus tôt. Cette loi a été présentée en novembre 2012.

## Mise à jour des lois relatives au droit de la famille

Les modifications qui seront bientôt apportées à la loi sur les pensions alimentaires et la garde d'enfants (*Maintenance and Custody Act*) exigeront aux tribunaux de tenir compte des conséquences de la violence familiale au moment d'évaluer l'intérêt supérieur de l'enfant. Après de vastes consultations, le projet de loi modifiant la loi sur les pensions alimentaires et la garde d'enfants (*Maintenance and Custody Act*) a reçu la sanction royale en mai 2012 et devrait entrer en vigueur début 2013.

## Modification de la loi sur la police

Une modification apportée à la loi sur la police (*Police Act*) dirige les victimes de violence familiale et d'autres crimes vers les services aux victimes de la région. Les forces de l'ordre et la Province travaillent actuellement aux règlements relatifs à cette modification, lesquels devraient être adoptés en 2013.

## Créer un langage commun pour les cas où coïncident des problèmes de violence familiale et de droits de garde et de visite

Le Service des poursuites pénales de la Nouvelle-Écosse a mis en place un langage commun pour les ordonnances ou conditions de mise en liberté, dans les cas où la violence familiale et les droits de garde et de visite coïncident. Ce langage donne aux procureurs la souplesse nécessaire pour adapter les ordonnances et conditions en fonction de la situation, si besoin est.

## Violence familiale et ressources de formation en milieu de travail

Neuf ministères et organismes provinciaux travaillent de concert pour créer des ressources de formation, à l'intention des employeurs et des employés, sur la façon d'aborder un collègue victime de violence familiale. La violence familiale couvre un large éventail d'actes à l'égard des personnes âgées, des enfants et des conjoints.

## Information juridique pour les nouveaux arrivants et immigrants

La Legal Information Society of Nova Scotia, les partenaires communautaires et le gouvernement travaillent ensemble pour créer des informations juridiques sur la violence familiale à l'intention des nouveaux arrivants et des immigrants. Des brochures, une affiche et un signet seront disponibles dans huit langues début 2013.

## Processus officiel en matière de concertation

Afin d'aider les fournisseurs de services à mieux répondre aux besoins des victimes, des comités de toute la province organisent des tables régionales sur la violence familiale. Celles-ci offrent la possibilité de discuter de la meilleure façon de répondre aux besoins des familles les plus à risque, au cas par cas. On effectue actuellement une évaluation de ces discussions afin d'élaborer des recommandations sur la façon d'aller de l'avant.

## Programmes d'intervention pour les hommes

Des travaux sont en cours relativement à la création de programmes d'intervention pour les hommes, afin d'établir un cadre de normes qui permette à tous les programmes d'intervention de la province d'offrir des services uniformes.

## Projet de suivi sur la violence entre conjoints

Ce projet, qui est unique au Canada, permet de suivre des affaires de violence conjugale à chaque

étape du système de justice pénale. Voir les récents résultats de ce projet sur le site [www.nsdomeesticviolence.ca](http://www.nsdomeesticviolence.ca).

## Éduquer le secteur de la santé sur la violence familiale

Des travaux sont en cours pour élaborer une politique et des lignes directrices qui aideront les fournisseurs de soins de santé à intervenir en matière de violence familiale. Les intervenants de la santé et les étudiants du domaine pourront ainsi avoir accès à des formations ainsi qu'à du matériel et des ressources pédagogiques.

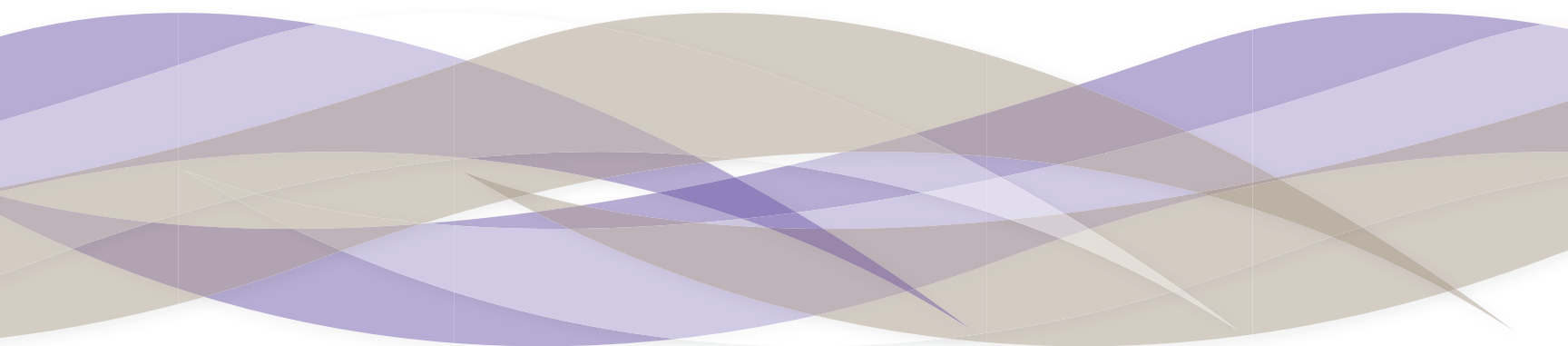
Le ministère de la Santé et du Mieux-être a également organisé en 2012 un colloque sur l'équité en santé qui mettait l'accent sur la violence familiale. Ont participé à ce colloque des organismes communautaires, des organismes de gestion de la santé, des fournisseurs de soins de santé, le gouvernement et des universitaires. Ceux-ci ont insisté sur la nécessité de faire une bonne planification de la sécurité, d'offrir des programmes de prévention, d'appuyer les communautés autochtones et de permettre à divers groupes d'avoir accès à du matériel.

## Améliorations aux maisons de transition et aux refuges de deuxième étape

Le gouvernement a investi dans les maisons de transition et les refuges de deuxième étape en 2011-2012 en effectuant des rénovations en matière de santé et de sécurité ainsi que des réparations et des améliorations liées à l'efficacité énergétique et à la sécurité de ces établissements dans la province. Le gouvernement continue de travailler avec les refuges et les maisons de transition pour déterminer les améliorations à apporter en matière d'efficacité énergétique et de sécurité.

## Logements de seconde étape

Un consultant mi'kmaq effectuera des recherches sur les modèles de logement de seconde étape (autochtones et autres) et travaillera avec les fournisseurs de services et organismes autochtones pertinents pour cerner et prioriser les programmes, les services et les éléments de modèles nécessaires pour répondre aux besoins en matière de culture et de sécurité des femmes autochtones et de leurs enfants.



Travail à venir



Beaucoup de travail est terminé ou en cours, mais certains domaines nécessitent encore un travail plus poussé. Nous poursuivrons notre travail afin de couvrir tous les domaines du plan d'action contre la violence familiale.

#### **Téléphones cellulaires d'occasion pour les victimes**

Fournir des téléphones cellulaires aux victimes reste une priorité, et le gouvernement poursuit la mise en œuvre des moyens les plus efficaces pour s'assurer que ces personnes aient accès à des téléphones fiables. Le gouvernement examine actuellement des programmes similaires dans d'autres provinces et explore des partenariats potentiels pour que la mise en œuvre de cette initiative réussisse.

#### **Conférences de cas dans le cadre du protocole de coordination des cas à risques élevés**

On examine actuellement des modèles de conférences de cas afin de déterminer celui qui serait le mieux adapté à l'ensemble de la province. Cette façon de procéder permet de réunir ceux qui aident les familles à risques élevés afin de s'assurer qu'elles reçoivent les meilleurs services qui soient.

#### **Mettre en place un projet pilote, appelé « Caring Dads », et accroître les services pour les adultes, les jeunes et les enfants de sexe masculin**

Le gouvernement travaillera avec les responsables des programmes d'intervention pour voir comment il est possible d'adapter le programme d'éducation parentale en vue d'aider les pères.

#### **Revoir le programme de développement de la petite enfance afin d'y intégrer l'éducation à la violence familiale**

Des consultations auront lieu avec des partenaires de formation en éducation de la petite enfance, comme les universités et les collèges, afin de

déterminer les programmes qui abordent la violence familiale et qui pourraient être améliorés.

#### **Partenariat pour la formation sur la violence familiale**

Des travaux sont en cours afin de créer un partenariat pour la formation sur la violence familiale, une approche coordonnée qui permettrait de veiller à la bonne utilisation des ressources et à la disponibilité du matériel. Le colloque sur l'équité en santé ainsi que les séances de formation se rapportant à la campagne Voisins, amis et familles ont guidé une partie du travail déjà accompli dans le but de créer ce partenariat.

#### **Partenariat pour la recherche en matière de violence familiale**

Le gouvernement collabore avec des organismes communautaires et des universités de la Nouvelle-Écosse afin de trouver des moyens de partager l'information et d'exploiter les capacités de recherche des uns et des autres. Une séance préliminaire a eu lieu en 2012; les différentes parties se sont engagées à poursuivre les discussions.



En Nouvelle-Écosse, personne ne devrait être victime  
de violence familiale et d'abus.

[www.nsdombesticviolence.ca](http://www.nsdombesticviolence.ca)